

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 30 (1973)

Heft: 12

Rubrik: Cours d'entraîneurs CNSE 1971-1973 : etape décisive dans la formation des entraîneurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Lancement de la deuxième campagne «autocollants» de l'Aide sportive suisse

Au vu des résultats réjouissants de la première campagne «autocollants», qui a rapporté un bénéfice net de 400 000 francs, on a entrepris le lancement d'une deuxième campagne. Le graphiste Hansruedi Scheller

(Zurich), a créé une nouvelle étiquette autocollante en utilisant l'insigne de l'Aide sportive qu'il avait déjà conçu lui-même. Cette étiquette ainsi que les petites étiquettes autocollantes déjà connues s'utilisent comme timbres de fermeture pour lettres et peuvent être obtenues au prix de 5 francs (série de 10 pièces). Ce montant n'est pas un «prix d'achat» proprement dit, mais une contribution pour laquelle on reçoit, au choix, une plaquette autocollante pour la voiture ou une série de 10 timbres de fermeture pour lettres. Avec une telle plaquette autocollante sur sa voiture ou sa correspondance de bureau ou privée on témoigne de sa solidarité avec les athlètes d'élite aussi bien que de son attachement au sport de masse.

En effet, l'Aide sportive veut, par cette nouvelle campagne, soutenir également le sport de masse, car les organisations sportives, groupes sportifs de jeunesse et écoles qui participent à la vente reçoivent, en dehors de la provision de 1 franc, un franc supplémentaire pour chaque plaquette et pour chaque série de timbres vendue, contribution destinée à encourager leurs propres activités sportives. Par ce moyen, l'Aide sportive répond à un vœu souvent exprimé; cependant, elle ne peut tenir compte que des organisations sportives et écoles qui participent activement à la vente. Plusieurs milliers de sociétés sportives ont reçu une invitation à participer à cette campagne. Les autres points de vente (stations d'essence, magasins d'articles de sport, etc.) reçoivent une provision de 1 franc pour chaque pièce (ou série de timbres) vendue.

Les inscriptions pour la vente sont à adresser à l'Aide sportive suisse, Campagne «autocollants», case postale 12, 3000 Berne 32. Pour des commandes d'au moins 6 exemplaires vous bénéficiez du prix de revente de 4 francs. Là où il n'est pas possible de se procurer les autocollants ou séries de timbres individuels vous pouvez les obtenir directement à l'adresse susmentionnée, au prix de 5 francs.

Cours d'entraîneurs CNSE 1971-73

Etape décisive dans la formation des entraîneurs

par le Dr Pavel Schmidt, directeur du cours d'instruction pour entraîneurs CNSE à l'EFGS

Partout où le sport joue un rôle social important la fonction de l'entraîneur revêt également une forme nouvelle. Sa personne réunit de nos jours les qualités d'un spécialiste, d'un pédagogue, d'un psychologue et d'un organisateur. Ces tâches exigeantes ne peuvent être assumées que par des entraîneurs qui ont reçu une formation adéquate et qui possèdent aussi les qualités indispensables pour mener à bien une tâche éducative. C'est justement la qualité et le savoir de l'entraîneur qui décident l'évolution future des différents genres de sport. Toute stagnation ainsi que tout manque de jonction avec les connaissances modernes entraînent forcément un retard et toutes ses conséquences négatives. Une formation dirigée vers un but précis est donc la seule possibilité pour assurer un développement progressif.

Chez nous, l'enseignement systématique des entraîneurs a marqué un net progrès au cours des cinq dernières années. Dès 1969, c'est le Comité national pour le sport d'élite qui est responsable de la formation complète des entraîneurs, et cela au moyen de ses cours d'enseignement pour entraîneurs qui sont actuellement inclus dans le programme scolaire normal de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin. Au cours d'un enseignement de deux ans — actuellement de deux ans et demi — les participants acquièrent des connaissances dans tous les domaines qu'un entraîneur doit connaître dans la pratique s'il veut avoir du succès.

Il est déjà clair qu'il ne s'est pas agi d'une expérience unique mais que le cours a pris des formes concrètes

dès le début. L'organisation, la méthode et l'envergure des matières enseignées ont conféré à ce cours de formation une renommée internationale, et l'ont classé parmi les premiers rangs des méthodes d'enseignement exigeantes. Quelques détails d'organisation qui répondent à nos besoins spécifiques et qui sont apparus lors de la réalisation pratique des cours pourraient par la suite être améliorés ou adaptés.

En 1971, tout de suite après la fin du premier cours, où 14 entraîneurs — pour la plupart des entraîneurs nationaux — ont obtenu leur diplôme, on a abordé le deuxième cours. Le grand intérêt manifesté par les entraîneurs ainsi que la bonne volonté avec laquelle ils acceptent d'élargir leurs connaissances du métier étaient dès le début un gage de succès pour l'avenir de cette formation systématique à un niveau relativement élevé. Pour les organisateurs c'était bien entendu une raison de plus pour s'efforcer de maintenir la continuité si nécessaire aujourd'hui dans le domaine de la formation des entraîneurs.

La conception du deuxième cours (1971/73) se basait comme précédemment sur un programme de formation en deux échelons (formation de base et formation supérieure). Cependant, l'enseignement ainsi que la graduation de la matière à enseigner sont mieux adaptés aux besoins. En outre, on a maintenant la possibilité — nouvelle — d'obtenir un «diplôme d'entraîneur CNSE 1» après une année de cours (deux semestres). Les entraîneurs en possession de ce diplôme sont ainsi qualifiés comme entraîneurs régionaux ou comme assistants d'entraîneurs nationaux. Pour les postes supérieurs, tels que celui de la direction des équipes nationales, on demande aux entraîneurs d'avoir suivi également le deuxième cours, bien entendu après avoir terminé avec succès le premier cours et obtenu un engagement auprès d'une fédération.

En 1972, 46 participants ont obtenu le diplôme I; 27 d'entre eux ont poursuivi leurs études par le cours II. Le 26 octobre 1973, les représentants de l'ANEP, du CNSE et de l'EFGS ont pu décerner à ces participants le diplôme II.

Le troisième cours du CNSE pour entraîneurs débutera au printemps 1974. Dans les grandes lignes, il reposera sur les mêmes principes de base que ses prédécesseurs. Cependant, en vue d'égaler le niveau des connaissances de base des différents participants, il est prévu d'élargir la première étape, c'est-à-dire le cours I, d'un semestre. Ce semestre préparatoire devra transmettre aux participants les connaissances nécessaires pour aborder l'étude spécialisée du cours proprement dit. Il s'agit en particulier de l'introduction et de la répétition en matière d'anatomie, de physiologie, de mathématique, de physique ainsi que de stylistique et d'orthographe de la langue allemande. Grâce à ce semestre préparatoire le cours en deux échelons pourra mieux se concentrer sur les matières théoriques spécialisées. Les participants possédant le diplôme de maître d'éducation physique ou de sport sont dispensés de l'étude du semestre préparatoire. Le programme des deux échelons du cours comprend les matières principales suivantes: théorie de l'entraînement, biologie sportive, théorie du mouvement, pédagogie/méthodologie, administration sportive, psychologie sportive. En outre, au cours de la deuxième étape plus particulièrement, des lecteurs invités présentent différentes conférences, on organise des séminaires sur des problèmes particuliers et on enseigne quatre matières secondaires. L'enseignement du genre de sport particulier incombe aux fédérations, qui désignent aussi le responsable de cet enseignement. La formation sportive générale et particulière est ainsi parallèle et coordonnée par la direction des cours.

L'enseignement à l'EFGS de Macolin continue à se donner selon le principe des séminaires et de l'enseignement à distance combinés. Des lectures introductives, des séminaires ainsi que le matériel d'enseignement garantissent une étude méthodique, mais l'initiative personnelle et l'étude à domicile jouent un rôle primordial. C'est pour cette raison que l'on recommande et que l'on soutient la formation de groupes d'étude en dehors des rencontres organisées dans le cadre du cours proprement dit.

Espérons que le grand effort de volonté fourni par les participants leur permettra de profiter pleinement des méthodes pédagogiques modernes également lors du prochain cours.

Dr Pavel Schmidt

Liste des diplômés

1	Balsiger Paul	Tir à l'arc
2	Bäni Peter	Canoë
3	Bruckbach Christoph	Aviron
4	Bürki Walter	Cyclisme
5	Duttweiler Werner	Bob
6	Egger Jean-Pierre	Athlétisme
7	Gauch Charles	Judo
8	Goltzsche Rainer	Natation
9	Grob Jakob	Aviron
10	Hanselmann Erich	Course d'orientation
11	Hotz Arthur	Athlétisme
12	Köchli Paul	Cyclisme
13	Mlle Kunz Elisabeth	Gymnastique artistique
14	Kunz Hansruedi	Athlétisme
15	Meier Hans-Rudolf	Handball
16	Miserez Roger	Volleyball
17	Monnet Ali	Volleyball
18	Monnier Maurice	Basketball
19	Pulver Kurt	Patinage artistique
20	Starzynski Edouard	Escrime
21	Stöcklin Harry	Aviron
22	Strähl Ernst	Athlétisme
23	Suter Heinz	Handball
24	Suter Max	Gymnastique artistique
25	Ulrich Anthony	Natation
26	Zimmermann Madeleine	Canoë

(ANEP-Sport-Information)

Université de Lausanne

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique Diplôme fédéral no 1

Un nouveau cours débutera le 4 septembre 1974

Concours d'admission: avril—juin 1974.

Les inscriptions doivent être adressées au Service des sports de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, DFMEP, 11, route cantonale, 1025 Saint-Sulpice, jusqu'au 1er mars 1974, téléphone (021) 25 06 36, le matin.